

Informations de base	
2024/0038(NLE) NLE - Procédures non législatives	En attente de la décision de la commission parlementaire
Accord UE/Canada: participation du Canada aux programmes de l'Union	
<b>Subject</b> 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales	
<b>Zone géographique</b> Canada	

Acteurs principaux					
Parlement européen	<b>Commissions conjointes compétentes au fond</b>		<b>Rapporteur(e)</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>AFET</b> Affaires étrangères				
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie				
	<b>Commission au fond précédente</b>		<b>Rapporteur(e) précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>ITRE</b> Industrie, recherche et énergie				
	<b>Commission pour avis précédente</b>		<b>Rapporteur(e) pour avis précédent(e)</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>AFET</b> Affaires étrangères				
	<b>Commission pour l'évaluation budgétaire</b>		<b>Rapporteur(e) pour l'évaluation budgétaire</b>	<b>Date de nomination</b>	
	<b>BUDG</b> Budgets		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.		
	Conseil de l'Union européenne				
	Commission européenne	<b>DG de la Commission</b>		<b>Commissaire</b>	
		Service européen pour l'action extérieure		BORRELL FONTELLES Josep	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
09/02/2024	Document préparatoire	COM(2024)0067	
08/07/2024	Publication de la proposition législative	<a href="#">07709/2024</a>	<a href="#">Résumé</a>
16/09/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2024/0038(NLE)
Type de procédure	NLE - Procédures non législatives
Sous-type de procédure	Approbation du Parlement
Base juridique	Règlement du Parlement EP 59 Règlement du Parlement EP 58 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 212 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 186-p2 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 218-p6a
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	CJ42/10/00512

Portail de documentation			
<b>Conseil de l'Union</b>			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	<a href="#">07709/2024</a>	08/07/2024	<a href="#">Résumé</a>
<b>Commission Européenne</b>			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Document préparatoire	COM(2024)0067	09/02/2024	
Document annexé à la procédure	COM(2024)0068	09/02/2024	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	<a href="#">EUR-Lex</a>	

## Accord UE/Canada: participation du Canada aux programmes de l'Union

**OBJECTIF** : conclure, au nom de l'Union, l'accord entre l'Union européenne, d'une part, et le Canada, d'autre part, sur la participation du Canada aux programmes de l'Union.

**ACTE PROPOSÉ** : Décision du Conseil.

**RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN** : le Conseil ne peut adopter l'acte que si le Parlement européen a approuvé celui-ci.

**CONTEXTE** : conformément à une décision du Conseil, l'accord entre l'Union européenne, d'une part, et le Canada, d'autre part, sur la participation du Canada aux programmes de l'Union a été signé, sous réserve de sa conclusion à une date ultérieure.

Horizon Europe - le programme-cadre pour la recherche et l'innovation (2021-2027) a été établi par le règlement (UE) 2021/695 du Parlement européen et du Conseil. Conformément au mandat du Conseil, le protocole d'association du Canada à Horizon Europe a été négocié parallèlement à l'accord et, conformément à l'article 19, paragraphe 14, de l'accord, en fait partie intégrante. Il faut maintenant approuver l'accord.

**CONTENU** : le projet du Conseil concerne l'approbation, au nom de l'Union, de l'accord entre l'Union européenne, d'une part, et le Canada, d'autre part, sur la participation du Canada aux programmes de l'Union.

En vertu de cet accord, le Canada s'associe au pilier II d'Horizon Europe, qui finance des projets de recherche collaborative dans un large éventail de domaines. Horizon Europe est le principal programme de financement de l'UE pour la recherche et l'innovation, doté d'un budget de 93,5 milliards d'euros pour 2021-2027. Volet collaboratif le plus important du programme, le pilier II, doté d'un budget de 52,4 milliards d'euros, est principalement axé sur les problématiques mondiales communes que sont le climat, l'énergie, l'économie numérique et la santé.

Les entités canadiennes peuvent désormais rejoindre et diriger des consortiums de recherche avec certains des meilleurs organismes de recherche au monde pour relever ensemble ces défis mondiaux. Ils auront la possibilité d'être financés directement par le programme, tandis que le Canada contribuera à son budget.